

Date de convocation  
15.09.2025

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE CHINON  
CANTON DE LANGEAIS

Envoyé en préfecture le 29/09/2025  
Reçu en préfecture le 29/09/2025  
Publié le  
ID : 037-213702418-20250922-DELIB2025\_52-DE  
*SLOW*

Date d'affichage  
15.09.2025

COMMUNE DE SAVIGNE SUR LATHAN

Nombre de conseillers :  
EN EXERCICE 15  
PRESENTS 10  
VOTANTS 10

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-deux septembre à vingt heures  
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance  
publique ordinaire sous la présidence de Mr Hugues BRUN.

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, GENNETEAU, BRUN Etienne,  
TAPHANEL, MARIN Patrick, DESBOIS, GUIGNON, MARIN Jean-Hervé,  
GOUTARD, DUMAS

Etais absente excusée : Mme DURAND

Etaient absents: Mmes DE ARAUJO, BERTRAND, VERAN, Mr JAMONEAU

Secrétaire de séance : Madame GENNETEAU a été élue secrétaire de séance.

**Objet : Urbanisme : modification du PLU**

Vu les contraintes environnementales actuelles du PLU et plus particulièrement de la zone 1AUM, nécessitant une modification simplifiée du PLU ;

Vu le devis du cabinet AUDDICE d'un montant de 4 952.50 € HT pour la modification simplifiée du PLU ;

Afin de réaliser ensuite le permis d'aménager et la procédure de lotissement ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (10 votants) :

- Décide d'effectuer une modification simplifiée du PLU, notamment la zone 1AUM ;
- Approuve le devis du Cabinet AUDDICE d'un montant de 4 952.50 € HT ;
- Autorise le Maire ou un Adjoint à signer le devis et toutes les pièces se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré, le 22 septembre 2025

La Première Adjointe par délégation du Maire,

Cécile GENNETEAU

